

La bonne gestion des sols agricoles : un enjeu de société

Déclaration du groupe de la CGT-FO

Le groupe FO tient à rappeler que la satisfaction des besoins alimentaires par l'agriculture doit demeurer un objectif prioritaire de l'économie française. Ce qui peut paraître une évidence pour beaucoup d'entre nous l'est moins si on considère l'évolution des négociations transatlantiques sur le TTIP qui pourraient indirectement conduire au sacrifice de certaines productions ou activités et rendre ainsi plus problématique notre autosuffisance alimentaire.

Production agricole et gestion des sols agricoles sont évidemment étroitement liées.

Si les surfaces artificialisées ne représentent que 9% du sol français, le repli des espaces agricoles qui n'occupent plus que 51% de ce total constitue un phénomène inquiétant. Entre 40 et 90.000 hectares, selon les sources, sont perdus chaque année par l'agriculture. Ce recul a nécessairement des conséquences négatives sur l'emploi agricole. À cet égard, la diminution des services, et particulièrement des services publics, contribue également à l'abandon d'exploitations agricoles.

Le groupe FO partage les préconisations de l'avis concernant la lutte contre l'accaparement des terres par des spéculateurs financiers, une meilleure cohérence des politiques d'urbanisme et de logement avec les impératifs de réduction de la consommation des terres agricoles et la constitution de réserves foncières dédiées à l'agriculture en zones périurbaines.

Il considère cependant que de telles mesures doivent s'inscrire dans le cadre de politiques d'aménagement du territoire ayant pour objectif de consolider l'emploi, l'activité économique et les services publics en zones rurales.

La gestion des sols agricoles doit aussi s'inscrire dans une démarche qualitative. Pour cela, l'avis adopte une démarche pragmatique, en mentionnant différentes pratiques et expériences positives tout en affirmant la nécessité d'adapter les choix aux réalités agronomiques de chaque territoire.

Le groupe FO soutient cette approche et tient à remercier les rapporteuses pour leur approche constructive tout au long des débats en section. Il a voté en faveur de l'avis.